

Communication du Conseil administratif Conseil municipal du 8 mars 2022

Campagne référendaire sur le PLQ de Saint-Mathieu

Lors du Conseil municipal du 8 février et dans le cadre des discussions sur la demande de crédit de réalisation des aménagements intérieurs de la crèche de Saint-Mathieu, Madame la Conseillère municipale Ariane Chassot a affirmé qu'une campagne politique mensongère avait été menée sur le vote du référendum du PLQ Saint-Mathieu alors que tout le monde savait que le périmètre de la crèche ne faisait pas partie de ce PLQ (dixit).

Le Conseil administratif dénonce ces accusations de mensonge et n'accepte pas ces propos calomnieux proférés en public.

Le Conseil administratif a respecté ses engagements sur ce PLQ : implantation d'une structure publique pour la petite enfance, priorité aux Bernésiens pour les logements, qualité des aménagements extérieurs. Par ailleurs et sur le fond, le Conseil administratif n'a jamais précisé le statut de la crèche (location ou pleine propriété).

Solidarité Ukraine

Face à la situation en Ukraine, la Commune de Bernex a pris les mesures suivantes :

- Octroi d'une aide d'urgence de CHF 8'000 via la Croix Rouge Suisse et de CHF 8'000.- via l'EPER (Entre Aide Protestante Suisse)
- Création d'une page spéciale « Solidarité Ukraine » sur le site internet de la commune qui répertorie toutes les possibilités d'aide à la population ukrainienne et qui relaie les initiatives privées locales bernésiennes (de type collectes par exemple)
- Promotion de cette page internet et relai des initiatives privées via les réseaux sociaux communaux.